

Édito

Mars bleu - Sensibiliser au cancer colorectal

« Mars bleu » est le mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal.

Ce cancer, l'un des plus fréquents en France, cause la mort de 17 000 personnes chaque année avec de plus en plus de sujets jeunes. Pour répondre à ce problème de santé publique, Gustave Roussy a développé un parcours innovant dédié, en lien étroit avec les médecins du comité digestif pour prévenir, dépister et soigner cette maladie grave.

C'est ainsi qu'est né, il y a un peu plus d'un an et en partie grâce à la générosité de nos bienfaiteurs, le programme de prévention personnalisée « Interception cancer colorectal », qui a déjà permis à plus de cent personnes à risque augmenté de cancer de faire le point sur leur santé et dans certains cas, de sauver leur vie.

Ces avancées sont rendues possibles grâce aux legs, donations et assurances-vie qui sont des ressources très précieuses. En favorisant l'innovation des soins et de la recherche, elles nous permettent de figurer dans le top 5 mondial des meilleurs hôpitaux en cancérologie, et nous rapprochent chaque jour de notre ambition : guérir le cancer au 21^e siècle. Merci !



Professeur Fabrice Barlesi
Directeur Général de Gustave Roussy

DOSSIER

ÉPIDÉMIE DE CANCER COLORECTAL : LES NOUVELLES ARMES DE LA LUTTE

Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents mais aussi les plus sournois. Ses symptômes (maux de ventre, ballonnements, troubles du transit intestinal, ...) passent souvent inaperçus et n'alertent donc pas les personnes touchées, faisant de cette maladie la deuxième cause de décès par cancer en France. Pourtant, détecté tôt, ce cancer se guérit dans 90% des cas.



Chaque année, plus de 47 000 personnes apprennent qu'elles souffrent d'un cancer colorectal. La maladie apparaît généralement après 50 ans mais une épidémie se dessine chez des sujets plus jeunes (<40 ans) posant de nombreuses questions sur l'origine et les moyens thérapeutiques à mettre en

œuvre pour ces nouvelles formes. Elle provient d'une tumeur bénigne, appelée polype, qui évolue peu à peu et finit par devenir cancéreuse. Mais force est de constater qu'aujourd'hui encore, ce cancer n'est de bon pronostic que s'il est détecté de manière précoce. Pourtant, il est assez simple de préserver sa santé et

diminuer son risque de développer un cancer colorectal.

40% des cancers colorectaux pourraient être évités chaque année

Si certains facteurs amplifient de manière inévitable le risque d'avoir un cancer colorectal (antécédents familiaux, maladie inflam-

1-2

Dossier

Epidémie de cancer colorectal : les nouvelles armes de la lutte



3

Transmettre, côté pratique

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez



4

Témoignage

Catherine, témoigne de son engagement



matoire du tube digestif, facteurs génétiques, tel que le syndrome de Lynch), d'autres peuvent aisément être évités. 40 % des cancers colorectaux sont en effet liés à des comportements ou à des modes de vie néfastes pour notre santé (sédentarité, consommation de tabac et d'alcool, alimentation déséquilibrée ou ultra-préparée). Adopter de nouvelles habitudes alimentaires, pratiquer une activité sportive régulière, réaliser un dépistage régulier sont autant de moyens de prévenir ce cancer.

Un dépistage régulier peut sauver la vie

Le dépistage joue un rôle essentiel dans la prévention du cancer colorectal. Il repose sur la détection d'hémoglobine

dans les selles. Il a été prouvé que la mortalité de ce cancer peut baisser en adoptant les consignes de dépistage. Ce test est aujourd'hui proposé gratuitement tous les deux ans aux personnes âgées de 50 à 74 ans qui peuvent, sur invitation de l'Assurance Maladie, se procurer un kit de dépistage auprès de leur médecin, de leur pharmacie, ou en le commandant en ligne sur monkit.despistage-colorectal.fr

Une fois le dépistage effectué, les résultats sont envoyés par courrier ou via le site de l'Assurance Maladie. En cas de test positif, le médecin traitant adresse le patient à un gastroentérologue pour faire

une coloscopie et si des lésions précancéreuses sont détectées, celui-ci est adressé à Gustave Roussy. Ce dépistage est crucial : en moyenne, sur 10 coloscopies, 3 à 4 cas de cancers sont détectés. Néanmoins, aujourd'hui encore, seules 30 à 35 % des personnes concernées se font dépister.

Au-delà du dépistage organisé : Interception, un programme de prévention personnalisée pour diminuer de 30 % l'incidence des cancers avancés

Conscient du fait que l'adhésion au dépistage du cancer colorectal n'est pas satisfaisant en France, Gustave Roussy a lancé un programme pilote

unique et innovant de prévention personnalisée : Interception. Destiné aux personnes présentant un haut risque de développer un cancer, celui-ci combine détection précoce, prévention et traitement, pour intercepter les cancers avant leur manifestation clinique. En partie financé grâce à la générosité des donateurs et testateurs, le programme Interception dédié au cancer colorectal a déjà pris en charge une centaine de personnes ayant des prédispositions génétiques. Le temps d'une journée, celles-ci ont pu rencontrer un gastroentérologue, assister à un atelier sur les facteurs de risques liés à l'alimentation, évaluer leur santé physique, réaliser des examens complémentaires et obtenir un plan de prévention personnalisé. Pour les personnes présentant un dépistage positif ou de suspicion de cancer, Gustave Roussy propose également une prise en charge rapide.

Aujourd'hui, ce programme accueille uniquement les personnes ayant une prédisposition génétique, en particulier le Syndrome de Lynch, mais si vous souhaitez évaluer votre risque ou participer à une journée Interception, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en téléconsultation avec un médecin pour vérifier votre éligibilité à l'adresse suivante : www.doctolib.fr/centre-lutte-contre-cancer/villejuif/gustave-roussey-igr ■

LE CANCER COLORECTAL



PRÈS DE
2 millions

DE NOUVEAUX CAS DÉTECTÉS CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE

3^e CANCER LE PLUS FRÉQUENT CHEZ L'HOMME

2^e CANCER LE PLUS FRÉQUENT CHEZ LA FEMME



1 DÉPISTAGE GRATUIT MAIS ENCORE PEU UTILISÉ



60 % DES CAS LOCALISÉS

40 % DES CAS MÉTASTATIQUES



17 120 DÉCÈS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE

90 % DE CHANCES DE GUÉRISON

S'IL EST DÉTECTÉ AU STADE PRÉCOCE



Pr. Michel Ducreux,
oncologue médical et
chef du comité gastro-digestif
à Gustave Roussy

DES RÉSULTATS CLINIQUES PROUVÉS

Il existe une possibilité réelle d'agir au quotidien pour préserver sa santé et réduire son risque de développer un cancer colorectal. 40 % des cancers colorectaux résultent d'habitudes de vie qu'il est possible de changer, et se faire dépister est simple et gratuit. Certes, recueillir ses selles n'est pas un moment agréable mais c'est indolore et parfaitement hygiénique.

Ce geste est indispensable pour pouvoir détecter, prendre en charge à temps et guérir ce cancer grave avec le moins de séquelles possible. Aujourd'hui, trop peu de personnes se font dépister, il faudrait 45 à 50 % de personnes dépistées pour faire baisser significativement la mortalité de ce cancer. Ce sujet ne doit pas être tabou, tout le monde est concerné !

TOUTES LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

Vous êtes nombreux à vous interroger sur les legs, donations et assurances-vie au bénéfice de Gustave Roussy, ainsi que sur les démarches à entreprendre. Mathilde Hérault, responsable du développement des libéralités et des relations avec les testateurs à Gustave Roussy, vous apporte aujourd'hui des réponses aux questions les plus fréquentes.

• Qui vous préviendra de mon décès ?

M.H. : Un membre de votre entourage, si vous lui avez demandé, ou les pompes funèbres, si vous avez souscrit à un contrat obsèques mentionnant Gustave Roussy. Le plus souvent, le notaire auquel vous avez confié votre testament nous prévient lorsqu'il ouvre la succession. Si Gustave Roussy est désigné légataire universel, il n'est pas nécessaire de désigner un exécuteur testamentaire.

• A qui dois-je laisser mes clés ?

M.H. : Vous pouvez les confier à une ou des personnes de confiance, qui les remettront le moment venu au notaire chargé de la succession pour effectuer l'inventaire, en présence d'un représentant de Gustave Roussy, d'un commissaire-priseur ou d'un huissier.

• Qui s'occupera de mon animal de compagnie ?

M.H. : Nous pouvons le confier à une personne que vous aurez désignée, ou lui trouver une place dans une structure adaptée, telle qu'une association.

• Que deviendront mes meubles ?

M.H. : Si vous voulez les remettre à des membres de votre entourage, il s'agit d'un legs particulier. Précisez-le dans votre testament, en mentionnant, pour chaque meuble, le nom et les coordonnées de la personne à laquelle vous souhaitez le léguer. À défaut, un inventaire sera réalisé avec votre notaire et un commissaire-priseur estimera la valeur de vos meubles qui seront ensuite vendus, donnés ou vidés s'ils sont de faible valeur.



• Dois-je lister tous mes papiers importants pour Gustave Roussy ?

M.H. : Si cela vous sécurise, oui, mais sachez que les papiers archivés chez vous seront récupérés par le notaire et le ou les légataires universels au moment de l'inventaire.

• J'emploie une femme de ménage : comment cela se passera-t-il à mon décès ?

M.H. : Votre décès entraîne une rupture du contrat de travail. Le licenciement est formalisé par Gustave Roussy s'il est désigné légataire universel dans votre testament.

• Vous chargez-vous de mes obsèques ?

M.H. : Gustave Roussy peut s'occuper de vos obsèques si vous n'avez pas de famille ou de proches pour s'en charger mais je vous conseille vivement de souscrire un contrat obsèques pour préciser vos souhaits (crémation ou inhumation, lieu de sépulture, ...).

• Allez-vous entretenir ma sépulture ?

M.H. : Gustave Roussy peut entretenir, fleurir, renouveler la concession, mais également distribuer ou placer les cendres, si vous avez opté pour l'incinération. Il s'agit d'une charge à mentionner dans votre testament et à notre équipe en précisant la durée de celle-ci.

• Comment mon bien immobilier sera-t-il mis en vente ?

M.H. : La vente des biens immobiliers s'effectue après acceptation du legs en Conseil d'Administration. Leur estimation est réalisée par des agences immobilières locales, avec au moins deux avis de valeur. Le prix de vente est toujours fixé au mieux des intérêts de Gustave Roussy. ■



VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS ?

Notre équipe se tient à votre disposition pour échanger et vous accompagner dans votre projet en toute confidentialité.

Mathilde HERAULT

Responsable du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 57 86 / 07 64 63 05 92 @ mathilde.herault@gustaveroussy.fr

Céline DANIEL

Chargée du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 55 71 / 06 59 53 09 01 @ celina.daniel@gustaveroussy.fr

ELLE TÉMOIGNE DE SON ENGAGEMENT



“ *Ainée d'une fratrie de 5 enfants, à presque 17 ans, j'ai pris un emploi de bureau pour soutenir ma famille, à la suite de la perte de notre mère d'un cancer gynécologique en 1967...* ”

Après une carrière de 52 ans à la sécurité sociale, l'absence de liens familiaux m'a poussée à envisager un legs de mes biens. Conseillée par une amie, j'ai consulté mon notaire, optant pour Gustave Roussy, où ma mère avait été suivie. Ma

rencontre avec l'équipe de la relation testateurs a été déterminante. Leur regard et écoute m'ont apporté énormément de bien, ce contact humain a primé car j'en ai beaucoup manqué dans le passé. En préparant l'après, j'ai comparé les entreprises funéraires, en privilégiant la confiance établie avec la personne qui m'a reçue. Un document annexe à mon testament recense tous mes souhaits pour mes obsèques et les personnes à contacter. Bien entendu, j'ai transmis ce document aux personnes en charge de la relation testateurs. En léguant à Gustave Roussy, j'espère pouvoir soulager d'autres patients de la souffrance liée à cette maladie. ”

Catherine, testatrice



À NOS CHERS TESTATEURS

Par un legs ou une assurance-vie, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leur nom restera à jamais gravé dans nos cœurs et lié à des découvertes capitales.

Mme Monique BINET - Mme Sylviane BOYER - Mme Charlotte CARME - Mme Maryvonne CHAPELAT - Mme Colette CHARLOT - Mme Madeleine CHARRIER - Mme Micheline COINDEAU - Mme Andrée COUCAUD - Mme Madeleine DABARD - M. Luc DALINVAL - Mme Germaine DELOST - M. André DELPLANQUE - M. Michel DUBOIS - Mme Claudine DUBREU - M. Serge EVEILLARD - Mme Huguette FAURE - Mme Jeanne FRANC - Mme Maria FRUTOS VILLANUEVA - Mme Nicole GLANDUS - M. Alexandre GRAF - Mme Jacqueline GRIMONT - Mme Claudette HAVRAT - Mme Félicie HUALDE - Mme Odette JESUS-PRET - Mme Evelyne JOUBIER - Mme Monique KHUM - Mme Lucienne LAPUMA - M. Trung Thao André LE - M. René LE BAS - M. Armand LEGOWICK - Mme Danièle LEROUX - Mme Renée L'HYVER - M. Michel LIOT - M. Manuel LOPES - Mme Martine MARCAULT - Mme Monique MERCIER - M. Patrick NAYLIES - Mme Maryse NIVET - M. Pierre NOBLET - Mme Adrienne NUQUET - Mme Alice OLIVIER - Mme Danielle ORGET - M. Francis PERAN - Mme Marguerite POLIANVOSKY - M. Lino POLIERO - M. Alain POULAIN - Mme Maryse REGNIER - Mme Pierrette RENAULT - M. Christian RIFF - Mme Andrée ROGER - Mme Gerarda ROSSI - Mme Elisabeth SEVIN - Mme Marie SIROT - Mme Maria SPAMPINATO - M. Robert TRUTAUD - M. Jean-Jacques VERDOT - Mme Thérèse ZIMMERMAN

VOS CONTACTS DÉDIÉS



Mathilde Hérault

Responsable du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92
mathilde.herault@gustaveroussy.fr



Céline Daniel

Chargée du développement des libéralités et de la relation testateurs

☎ 01 42 11 55 71 ou 06 59 53 09 01
celina.daniel@gustaveroussy.fr

Directeur de la publication: Fabrice Barlesi - Comité éditorial: Direction de la marque et de la philanthropie et de la communication - Crédits photos: Gustave Roussy, DR - Réalisation: TCgraphite - Mars 2024.



39 RUE CAMILLE DESMOULINS
94800 VILLEJUIF
WWW.GUSTAVEROUSSY.FR

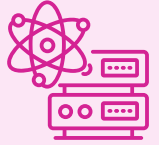
GUSTAVE ROUSSY
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

GRÂCE AUX DONNS ET LEGS

Recrutement de la chercheuse Elsa Bernard

Elle travaille sur la biologie des cancers grâce à l'analyse de données. Son objectif est d'élaborer un test d'hétérogénéité tumorale numérique pour chaque patient.

Cet outil permettra aux médecins d'orienter le patient vers le traitement le plus efficace.



250 k€
sur 3 ans

Acquisition du vidéo microscope FX Lion Heart

Pour étudier le comportement des cellules au sein des organoïdes (mini-tumeur en 3D). Un équipement indispensable au développement de la médecine de précision.



160 k€

Acquisition d'un incubateur INCUCYTE

Qui analyse l'évolution des cellules 24h/24 afin d'obtenir des informations pertinentes sur la physiologie des cellules en temps réel.



108 k€

En 2023, plus de 16 millions d'euros de legs et assurances-vie ont été versés à Gustave Roussy et sa Fondation. Une générosité qui représente 37% des ressources privées de l'Institut et constitue un formidable atout pour accélérer la recherche.



L'Institut Gustave Roussy et sa Fondation sont labellisés « Don en Confiance » depuis 2009. Le Don en Confiance est un organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.